



KALLISTE REVISION COMPTABLE

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

Agréée près la Cour d'Appel de Bastia

**C.R.V.I. de CORSE
CENTRE DE RECHERCHE VITICOLE DE CORSE
ASSOCIATION LOI DE 1901
SIEGE SOCIAL : Pôle agronomique
20230 SAN GIULIANO**

**ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Siège Social :

Parc technologique de Bastia

Z.A.E. d'Erbajolo - 20600 BASTIA

☎ 04 95 30 18 60 ~ Fax 04 95 33 68 50

E-Mail : antoine.vincenti@kalliste-fiduciaire.com

Bureau Secondaire :

• Immeuble Saint-Jean - La Poretta - 20137 PORTO-VECCHIO ☎ 04 95 70 11 96 ~ Fax 04 95 70 56 88

Bureaux Annexes :

• 14, Cours Paoli - 1^{er} Etage - 20250 CORTE ☎ 04 95 46 10 52 ~ Fax 04 95 46 20 61

• Avenue Santa Maria - 20260 CALVI ☎ 04 95 65 22 74 ~ Fax 04 95 65 32 34

Numéro de TVA Intracommunautaire FR49343744991

SARL au Capital de 100 000 €uros - Siret 343 744 991 00039 - APE 6920Z

**C.R.V.I. de CORSE
CENTRE DE RECHERCHE VITICOLE DE CORSE
ASSOCIATION LOI DE 1901
SIEGE SOCIAL : Pôle agronomique
20230 SAN GIULIANO**

**ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames,
Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du C.R.V.I relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe (cf. paragraphe intitulé « Evenements significatifs postérieurs à compter de la clôture) concernant le litige avec Monsieur Lionel Le Duc qui a fait l'objet d'une provision pour un montant de 50 K€.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les prestations réalisées dans le cadre de l'activité « réalisation d'études et d'analyses », d'un montant de 158 K€, n'ont pas été soumises à l'impôt sur les sociétés. Cette situation est susceptible d'être remise en cause par l'administration fiscale. Toutefois, l'association s'est appuyée sur un rapport d'avocat établi en 2009 qui mentionne que le seuil de franchise des impôts commerciaux (60 K€) n'est pas atteint compte tenu du fait qu'une partie des analyses doit être considérée comme faisant partie de manifestations de soutien et que certaines prestations ne font « concurrence à aucune entreprise établie dans le secteur privé ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne respectent pas les dispositions de décomposition des soldes des dettes fournisseurs et des créances clients par échéance à la clôture des deux derniers exercices.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

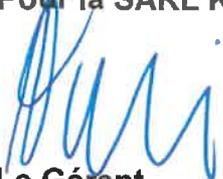
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bastia, le 11 juin 2019

Pour la SARL KALLISTE REVISION COMPTABLE


Le Gérant
Antoine VINCENTI





COMPTES ANNUELS

en euros

Centre de Recherche Viticole de la Corse

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan au 31/12/2018

Pôle Agronomique
20230 SAN GIULIANO

SIRET : 41813493800020

NAF : 9412Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Association	7
Règles et méthodes comptables II	8
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Tableau de suivi des fonds associatifs	10
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions et dépréciations	13
Etat des créances	14
Etat des dettes	15
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Rémunération des dirigeants	19
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Effectif moyen	21
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	22
Bilan Passif détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 154	34 456	2 698	466
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	4 363		4 363	4 363
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	386 761	310 933	75 828	80 407
Autres	64 484	56 825	7 659	10 067
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres	30		30	30
TOTAL I	492 808	402 214	90 593	95 349
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	5 300		5 300	5 031
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	102 054	7 545	94 509	90 514
Autres	398 286	4 050	394 236	400 419
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	254 182		254 182	229 705
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	10 446		10 446	8 917
TOTAL III	770 269	11 595	758 674	734 585
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 263 076	413 809	849 267	829 934
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	296 995	292 264
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	41 901	4 730
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	68 274	73 715
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	407 169	370 709
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques	71 824	72 456
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III	71 824	72 456
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)	16 729	48
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	136 146	152 051
Dettes :		
- Fiscales et sociales	197 007	214 637
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 475	661
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 917	19 371
TOTAL IV	370 274	386 768
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	849 267	829 934
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens	59 743		59 743	71 076
- Services	158 256		158 256	117 995
Chiffre d'affaires Net	217 998		217 998	189 071
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			518 313	496 422
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			21 678	34 826
Cotisations			93 548	96 500
Autres produits (hors cotisations)			10	54
TOTAL I			851 548	816 873
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 763	26 996
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-270	9 551
Autres achats et charges externes			173 875	166 939
Impôts, taxes et versements assimilés			10 585	14 586
Salaires et traitements			403 556	378 346
Charges sociales			152 884	148 350
- Amortissements sur immobilisations			36 371	35 179
- Dépréciations des immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations de l'actif circulant			3 807	9 231
- Provisions				50 000
Autres charges			12	812
TOTAL II			816 582	839 989
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			34 966	-23 115
Excédent ou déficit transféré				
III				
Déficit ou excédent transféré				
IV				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			607	665
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			607	665
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées			395	3 418
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			395	3 418
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			211	-2 753
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			35 177	-25 869

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	250	685
Sur opérations en capital	30 804	29 929
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22 456	
TOTAL VII	53 510	30 614
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24 173	15
Sur opérations en capital	789	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 824	
TOTAL VIII	46 786	15
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	6 724	30 599
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	905 665	848 152
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	863 764	843 422
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	41 901	4 730

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 849 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 41 901 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Une décision du conseil des prud'hommes en date du 22 janvier 2018 déboute monsieur LE DUC de l'intégralité de ses demandes. Celui-ci a fait appel de cette décision le 14 février 2018. En 2018 monsieur LE DUC a fait l'objet d'un licenciement pour inaptitude physique non professionnelle. En 2019 le CRVI a eu gain de cause dans le cadre de la procédure d'appel. Dans l'attente du pourvoi en cassation la provision pour risque a été maintenue.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Valorisation des frais de bénévolat :

Concernant la valorisation du temps de travail, l'heure de travail a été déterminée en retenant le coût horaire moyen des cadres ingénieurs du CRVI sur l'année 2018. Le taux horaire moyen obtenu s'élève à 40 euros de l'heure.

Les frais kilométriques sont évalués en fonction des kilomètres parcourus par le bénévole et au tarif en vigueur soit 0.316 euros du kilomètre.

Le bénévolat concerne les interventions (hors fonction de Présidente) de Madame VANUCCI COULOUMERE Josée :

- 129 heures soit 5 160 euros effectués pour des missions opérationnelles au sein du CRVI pour l'année 2018.
- Les frais kilométriques s'élèvent eux à 908 euros pour 2 872 km à 0.316 euros le kilomètre.

Autres informations:

Pour l'exercice 2018, une partie des analyses a été considérée comme faisant partie de manifestations de soutien et n'entrant pas par ce biais dans la détermination du seuil des 60 000 euros (seuil de franchise des impôts commerciaux pour les activités accessoires) conformément au rapport établi par l'avocat de l'association en 2009.

- **Affaire Lionel LE DUC c/ CRVI :**

Lionel LE DUC, en arrêt-maladie depuis le 21 mars 2016, a considéré qu'il avait été dégradé lors de la désignation de Nathalie USCIDDA « Directrice Générale » au conseil d'administration du 26 mai 2016 et attaque, de ce fait, le CRVI de Corse au prud'homme le 28 juillet 2016, pour rupture abusive de contrat de travail, demandant la somme de 135 000 euros.

A la même date, il lance une procédure de demande de requalification de sa maladie en maladie professionnelle auprès de la Msa de Corse. Aucune provision n'a été constatée en 2016.

Une décision du conseil des prud'hommes en date du 22 janvier 2018 déboute monsieur LE DUC de l'intégralité de ses demandes.

Celui-ci a fait appel de cette décision le 14 février 2018.

A la clôture de l'exercice 2017, bien que les dirigeants soient toujours confiants quant à l'issue de cette affaire, une provision pour litige a été comptabilisée pour un montant de 50 K€.

En 2018 monsieur LE DUC a fait l'objet d'un licenciement pour inaptitude physique non professionnelle.

Le coût de ce licenciement s'est élevé à 37 K€.

En 2019 le CRVI a eu gain de cause dans le cadre de la procédure d'appel. Dans l'attente du pourvoi en cassation la provision pour risque a été maintenue.

Provision pour majorations MSA :

Une provision d'un montant de 21 824 euros a été comptabilisée au 31/12/2018.

Un courrier de demande remise gracieuse a été transmis à la Msa.

Au 31/12/2018 la réponse à notre demande n'était pas encore parvenue.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
Réserves :					
- Réglementées					
- Autres	292 264	4 730			296 995
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 730	-4 730	41 901		41 901
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	73 715		24 163	29 604	68 274
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	370 709		66 064	29 603	407 169

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 124		3 030
TOTAL	34 124		3 030
Immobilisations corporelles			
Terrains	4 363		
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	488 771		26 541
- Générales, agencements et aménagements divers	30 161		1 646
Matériel :			
- De transport	26 313		
- De bureau et informatique, mobilier	65 788		1 188
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	615 396		29 375
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	30		
TOTAL	45		
TOTAL GENERAL	649 566		32 405

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			37 154	
TOTAL			37 154	
Terrains			4 363	
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		128 552	386 761	
- Gales, agencements et aménagements divers		22 953	8 854	
Matériel :				
- De transport		13 738	12 575	
- De bureau et informatique, mobilier		23 920	43 055	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		189 163	455 608	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			15	
- Titres immobilisés			30	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			45	
TOTAL GENERAL		189 163	492 808	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 658	798		34 456
TOTAL	33 658	798		34 456
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	408 364	30 807	128 238	310 933
Installations générales, agencements et aménagements divers	26 912	1 332	22 953	5 291
Matériel de transport	26 231	37	13 738	12 530
Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 052	3 397	23 445	39 004
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	520 558	35 573	188 374	367 758
TOTAL GENERAL	554 217	36 371	188 374	402 214

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	72 456	21 824	22 456	71 824
TOTAL	72 456	21 824	22 456	71 824

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	8 171	3 607	4 233	7 545
Autres provisions pour dépréciation	3 850	200		4 050
TOTAL	12 021	3 807	4 233	11 595
TOTAL GENERAL	84 477	25 631	26 689	83 419
- D'exploitation		3 807	4 233	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		21 824	22 456	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	30		30
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	9 054	9 054	
Autres créances clients	93 000	93 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 900	1 900	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	11 884	11 884	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	375 431	375 431	
Groupe et associés (2)	8 650	8 650	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	421	421	
Charges constatées d'avance	10 446	10 446	
TOTAL	510 817	510 786	30
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	16 729	6 633	10 096	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	136 146	136 146		
Personnel et comptes rattachés	43 877	43 877		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 436	143 436		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	130	130		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 565	9 565		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8 475	8 475		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	11 917	11 917		
TOTAL GENERAL	370 274	360 178	10 096	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 280			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	778	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	778	

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	778	
41810000 CLIENTS PDTS NON ENCORE FACT	778	
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	778	

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	48
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 434	30 363
Dettes fiscales et sociales	67 005	72 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 408	497
TOTAL	94 856	103 260

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	48
16884000 Int.cour./empr.etb.credit	9	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		48
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 434	30 363
40810000 FRS FACT NON PARVENUES	19 434	30 363
Dettes fiscales et sociales	67 005	72 352
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	38 360	41 565
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER/RTT	5 282	5 682
43820000 CHARGES SOC S/ PROV CP	20 124	22 006
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/RTT	3 240	3 099
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 408	497
41980000 CLIENT A VOIR TABLIR	8 408	497
TOTAL	94 856	103 260

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	
	31/12/2018	31/12/2017
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	11 917	19 371
TOTAL	11 917	19 371

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	
	31/12/2018	31/12/2017
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	10 446	8 917
TOTAL	10 446	8 917

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements : - Financiers - De retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées			109 847	

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	7 470
Conseils et prestations de services	
TOTAL	7 470

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	2	
Ouvriers	1	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	